



PROJET N° MT-13

AMENAGER UN ESPACE DE CONVIVALITE, DE DETENTE ET DE JEUX DANS LE PARC  
DE LA CURE A GOTTECHAIN

#### 1. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET :

Le terrain se situe au centre de Gottechain entre les rues de la Bryle et Jacques Monard, à côté de l'Eglise de Gottechain, de la cure et du cimetière. Au Sud du terrain, un sentier mène à la place de Gottechain.

Sa localisation en fait un lieu clef de la vie sociale du village. La Commune souhaite y aménager un espace de rencontres intergénérationnelles permettant d'accueillir d'une part les habitants et les activités organisées par les associations locales, mais aussi d'y créer de nouvelles manifestations.

Parmi les aménagements, la Commune souhaite :

- un kiosque d'environ 100m<sup>2</sup>, avec bancs, tables et barbecue,
- du mobilier dans le parc,
- une aire de jeux pour les enfants,
- deux terrains de pétanque,
- un parking minimum pour les voitures et un rangement pour les vélos.

Le terrain appartenant à la fabrique d'église (voir 4. **STATUT DE PROPRIETE** :), une extension du cimetière est également à prévoir dans l'aménagement de l'espace vert. De même, la fabrique d'église aimerait voir s'aménager du parking à proximité de l'église pour permettre un meilleur accès et une possibilité de manœuvrer pour les corbillards lors d'enterrement.

Le schéma suivant identifie certains éléments à prendre en compte lors de la réalisation de l'avant projet :



Figure 1 : plan schématique du site existant

Ce diagnostic, les réunions de consultations du public et le travail en GT ont permis de mettre en évidence les constats repris dans le tableau ci-dessous. Des pistes d'aménagements sont proposées en vis-à-vis de ces observations.

Observations	Pistes
Le site est actuellement peu visible depuis le croisement de la rue de la Bryle et de la rue Jacques Mornard. Le terrain semble privé, à cause de la haie qui ferme les vues sur le site.	- éliminer la haie, ouvrir la vue, créer une entrée au parc visible depuis le carrefour - sécuriser le carrefour pour marquer l'entrée (plateau marqué en pavés)
Le sentier menant à la place de Gottechain n'est pas mis en valeur.	- créer une entrée du côté du sentier
Le site est peu ensoleillé et fermé sur lui-même.	- éliminer les arbres et massifs non remarquables situés au Sud du terrain, pour un meilleur ensoleillement du centre du parc - ouvrir des vues
Pas de connexion directe avec l'Eglise	- créer une entrée du côté de l'Eglise et de la Cure
Pas de possibilité de stationnement	- créer un parking
Présence d'un petit monument	- intégrer le monument aux aménagements et le mettre en valeur
Présence de beaux arbres	- les conserver, les mettre en valeur en éliminant les petits sujets issus de semis-spontanés
Le long du sentier vers la place, on remarque des traces d'appropriation de l'espace par les habitants (potager, cabane,...)	- A étudier au moment de la concrétisation du projet : intégrer des zones au profit des riverains demandeurs et créer une charte d'entretien de ces zones entre la Commune et ces habitants.
Absence de mobilier urbain	- bancs, éclairage nocturne, poubelles...

Sur base de cette analyse de la situation existante, on proposera un aménagement de manière schématique :

L'aménagement général mettra en valeur les qualités intrinsèques du site (le sentier menant à la place de Gottechain, les plus vieux arbres, le petit monument, l'espace central plus ouvert, ...) mais restera simple et illustrera le caractère rural du village.

Un accès est créé sur le carrefour des rues de la Bryle et Jacques Monard, soit en ouvrant une vue vers le parc en ouvrant une partie la haie, soit en aménageant une ouverture étroite dans cette haie. Il est également envisageable de ne pas permettre l'accès au parc par ce coin mais de garder une ouverture de vue en rabaissant la haie. Les haies ayant une fonction très importante au niveau de la biodiversité, un espace vert de ce type à proximité de terrains agricoles est un refuge pour la faune des environs, et il peut être intéressant de garder ce refuge. En fonction du budget accordé au projet, la circulation est ralentie au niveau du carrefour par la mise en place d'un plateau en pavés. D'autres accès sont également aménagés aux trois autres coins du site.

Les beaux arbres sont mis en valeur par l'élimination des sujets issus de semis-spontanés. Certains massifs arbustifs sont supprimés pour bénéficier de vues ouvertes, d'une meilleure luminosité et d'un meilleur ensoleillement (concernent la partie Sud). Les vues permettront d'une part la visibilité du parc en tant qu'espace public et la sensation de sécurité que procurent les espaces ouverts.

Peu de stationnement est prévu autour du parc. En effet, un parking est disponible sur la place de Gottechain, en liaison directe avec le parc via un sentier. Dans la rue Mornard, quelques places seront aménagées à proximité de l'église et de la cure, comme souhaité par la Fabrique d'Eglise. Le long de la rue de la Bryle, quelques places de parking seront disponibles pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des emplacements de stationnement pour les vélos.



Figure 2: plan schématique des aménagements proposés

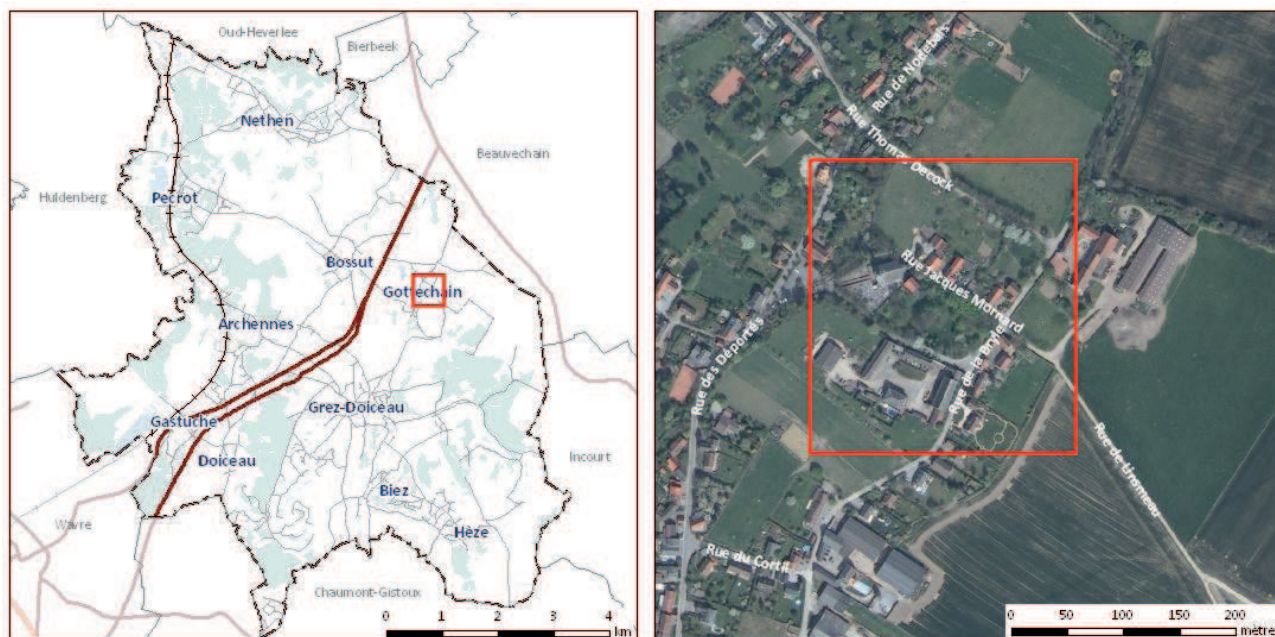
Le kiosque, qui sera le point de rassemblement central du site, sera implanté dans les axes de vues des accès au site. Un espace barbecue, avec tables et bancs, est aménagé à proximité, permettant également un lieu confortable lors d'événements. En fonction du budget accordé au projet, il n'est pas nécessaire que tout le mobilier soit fixe : pour que le lieu soit le plus modulable et le plus polyvalent possible, il est préférable d'utiliser des éléments mobiles. Dans ce cas, il faut prévoir un lieu de stockage. Le kiosque lui-même pourrait être une tente démontable, à condition d'aménager un espace de rangement proche. Lors de la concrétisation du projet, la population locale (riverains et comité de village principalement) sera consultée afin de déterminer le mobilier le plus approprié.

A l'ouest du terrain sera aménagée une extension du cimetière de Gottechain en cimetière paysager. Une aire de jeux et deux terrains de pétanque seront placés à proximité afin de les regrouper, et de laisser un espace dégagé le plus grand possible pour aménager une pelouse polyvalente (football improvisé à l'écart des plus petits, manifestations, concerts, ...).

Des chemins de promenade en dolomie stabilisée (confortable pour les PMR) relieront les entrées aux différents aménagements. Du mobilier urbain, tel que bancs et poubelles, sera installé le long des cheminements.

L'aménagement de cet espace permet la création d'un espace intergénérationnel et polyvalent qui favorise la convivialité. Cependant, cet espace nécessitera plus d'entretien qu'aujourd'hui, et une certaine gestion pour l'utilisation de mobilier mobile, mais créera par la même occasion un emploi.

## 2. LOCALISATION DE L'ACTION :





**5. ORIGINE DE LA DEMANDE :**

- Consultation villageoise
- Groupe de travail (préciser lequel)
- Administration communale
- CLDR

**6. CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA CONCRETISATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL**

L'action contribue à mettre en œuvre les défis et les objectifs suivants :

*AXE N°2 : En 2021, Grez-Doiceau connaîtra une plus grande solidarité entre les habitants et les différents villages*

2.1 Réaliser les aménagements et les constructions nécessaires au développement de la convivialité au sein de l'entité

*AXE N°5 : Mettre en valeur le patrimoine Grézien pour développer une ruralité plus propre et plus respectueuse en 2021*

5.2 Valoriser de manière innovante le patrimoine historique (bâti et non bâti) de la commune

**7. CONDITIONS PREALABLES EVENTUELLES, TACHES DEJA REALISEES ET RESTANT A REALISER :**

- Condition(s) préalable(s) :

Néant

- Tâches déjà réalisées :

Néant

- Tâches restant à réaliser :

Acquisition du terrain par la commune ou établissement d'un accord avec la fabrique d'église

Rédaction d'un cahier des charges pour l'appel d'offre d'une mission d'auteur de projet

Désignation de l'auteur de projet et notification

Réunion de lancement, définition du périmètre d'intervention et levé de géomètre (terrain de la cure vs. espace de jeux)

Etablissement de l'esquisse et de l'avant-projet

Adoption par le Conseil communal

Travaux d'exécution

Création d'un comité de gestion du mobilier, le cas échéant

**8. LIENS AVEC D'AUTRES FICHES-PROJETS :**

Cette fiche projet est à mettre en lien avec :

CT-02 : Mettre sur pied un « contrat de chemins et sentiers »

CT-06 : Aménager la maison de village de Gottechain

MT-12 : Rénover les espaces de jeux existants sur la commune

LT-03 : Réflexion sur l'organisation de jeux intervillages

**9. ESTIMATION GLOBALE DU COUT ET SOURCE DE FINANCEMENT :**

Le terrain total, qui englobe l'extension du cimetière, a une superficie de 4050 m<sup>2</sup>.

Le carrefour à aménager a une superficie de 200 m<sup>2</sup>, et n'est pas repris dans le montant total.

Dénomination de la tâche	Quantité présumée	Coût unitaire	Coût Hors TVA
<i>Carrefour en pavés</i>	200 m <sup>2</sup>	150 €	(30.000 €)
Zone de stationnement pour personnes à mobilité réduite - 2 voitures	60 m <sup>2</sup>	120 €	7.200 €
Cimetière paysager	350 m <sup>2</sup>	60 €	21.000 €
Cheminements, accès piétons (1,50 m de large) et terrasse	875 m <sup>2</sup>	60 €	52.500 €
Aire de jeux :			
- Plaine de jeux	150 m <sup>2</sup>	40 €	6.000 €
- Module basique en bois avec balançoire et toboggan	1	25.000 €	25.000 €
- Eléments sur ressort (module basique)	3	1.500 €	4.500 €
Terrain de pétanque, 15 x 4 m	2	3.600 €	7.200 €
Pavillon en bois pour rangement – 25 m <sup>2</sup>	1	7.500 €	7.500 €
Tente démontable pour installation de 100 m <sup>2</sup>	1	10.000 €	10.000 €
Mobilier mobile	100 pce	80 €	8.000 €
Bancs sur parcours, plaine de jeux et pétanque	7	1.400 €	9.800 €
Poubelles	4	1.000 €	4.000 €
Râteliers à vélos	2	2.500 €	5.000 €
Travaux horticoles et de végétalisation sur tout le parc (élagage, abattage, débroussaillage, plantations, réparation d'engazonnements)	2470 m <sup>2</sup>	15 €	37.050 €
<b>Total HTVA</b>			<b>204.750 €</b>
<b>TVA 21 %</b>			<b>42.998 €</b>
<b>TOTAL TVAC</b>			<b>247.748 €</b>

## Sources de financement/pouvoirs subsidants

SPW - DGO1 (Infrasport)  
 SPW-DGO3 (Direction du Développement Rural et de l'Environnement)  
 Communauté Française

**10. PRIORITE AU SENS DU PROGRAMME D'ACTION :**

Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
(2012-2014)	(2015-2018)	(2018-2022)

**11. PARTENAIRES POTENTIELS (AUTRES QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE):**

CLDR  
 Riverains  
 Associations locales  
 Comité des fêtes de Gottechain  
 SPW - DGO1 (Infrasport)  
 SPW-DGO3 (Direction du Développement Rural et de l'Environnement)  
 Communauté Française



**12. EN QUOI LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS UNE DEMARCHE A21L**

Environnement	Maintien et développement d'un espace vert Mise en valeur des arbres remarquables
Social	Création d'un espace intergénérationnel polyvalent favorisant la convivialité Création d'un espace de jeux et de terrains de pétanques, catalyseurs sociaux
Économique	
Culturel	Lieu et mobilier prévu pour l'organisation d'événements culturels dans le village

**13. INDICATEUR(S) DE RESULTAT :**

- Analyse du nombre d'emplacements de stationnement pour vélos occupés
- Fréquence d'utilisation du mobilier (bancs, kiosque, jeux, etc.)
- Nombre d'événements organisés

**14. ANNEXE(S) A LA FICHE-PROJET :**

- Reportage photographique de la situation existante

**Annexe : Reportage photographique de la situation existante**

Figure 3 : Accès actuel du site (en haut), et pas de visibilité depuis le croisement de la rue Mornard et de la rue de la Bryle (en bas), pas de possibilités de stationnement (JNC AWP)



Figure 4 : Présence de beaux arbres mais espace peu ensoleillé et fermé sur lui-même (JNC AWP)



Figure 5 : Présence d'un petit monument (à gauche) et appropriation de l'espace par les riverains (à droite) (JNC AWP)



Figure 6 : Mur longeant le site au bout de la rue Mornard, et vue sur la cure et sur l'église (à gauche), mais pas de contact direct avec l'église (à droite) (JNC AWP)